

Association québècoise
Plaidoyer-Victimes



Rapport 2018 annuel

Sommaire



Mot de la directrice générale - 3



À propos de l'AQPV - 4

La mission · 4
Le conseil d'administration · 5
L'équipe de travail · 5
Les bénévoles · 5

3

Vie associative - 6

Les membres par catégorie · 6 Les membres par région administrative · 7 Les membres selon le milieu de pratique · 7



Bilan des activités 2018-2019 - 8

Informations aux victimes · 8

Sensibilisation · 11

Formation · 14

Concertation et partenariats · 16

Communications · 18

Représentations · 19

Échanges et consultations · 20

Conférences, ateliers, kiosques et médias · 21

Participation à des activités · 22

5

Ressources et dépenses - 23

Ministères subventionnaires en 2018-2019







1 Mot de la directrice générale

Le 29 février 1984, l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) s'incorporait et était ainsi officiellement créée. 1984! Une année sans Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (1988), sans réseau des CAVAC, sans politique d'intervention en matière de violence conjugale, sans tables de concertation en violence conjugale et agression à caractère sexuel, sans protocoles d'intervention entre les services de police et d'autres organisations intervenant auprès des victimes, sans, sans, sans. Depuis 35 ans, tant de changements, de développements, de services, et, malgré tout, tant de choses encore à penser, à développer, à améliorer.

En 1984, l'AQPV se donnait des objectifs ambitieux: éduquer et sensibiliser les intervenantes et intervenants et le public aux besoins des victimes; sensibiliser les victimes aux ressources disponibles; exercer des pressions à l'égard des organismes directement concernés; développer des propositions, des positions, des commentaires portant sur la situation des victimes, sur les améliorations à apporter, sur les droits des victimes; promouvoir la coordination des activités entre les intervenants, les réseaux d'entraide et les organismes communautaires; développer des connaissances sur la situation des victimes et la victimisation.

C'est le 20 septembre 1984 que l'AQPV tenait son assemblée de fondation et élisait son premier conseil d'administration. À travers les ans, les conseils d'administration se sont succédé, le personnel aussi, bien qu'on puisse souligner la constance et l'engagement de plusieurs membres et employées au fil du temps. Les objectifs aussi ont pu être adaptés ou reformulés au gré des changements dans la cartographie de l'aide aux victimes.

Mais si l'on regarde l'année qui vient de s'écouler, avec toutes les réalisations et collaborations, on peut sans contredit affirmer que l'esprit des pionniers et pionnières qui prévalait en 1984 est toujours et encore présent et vivant. En effet, l'information vulgarisée sur les droits des victimes a été au cœur des travaux de l'année et l'AQPV, forte de 35 ans de collaborations et de partenariats auprès d'organismes communautaires et institutionnels, a pu développer des outils d'information d'une grande qualité qui répondent à des besoins concrets.

Toujours préoccupée par les « nouveaux crimes » et soucieuse de rejoindre la population, l'Association a développé des capsules d'animation et un guide d'information destinés aux parents de jeunes vivant de la cyberviolence dans leurs relations amoureuses. L'AQPV a été consultée à maintes reprises et a participé à d'importants comités dont les travaux ont un impact sur les services aux victimes. Elle a offert un programme de formation annuel qui rejoint des centaines d'intervenantes et d'intervenants et complètement révisé le manuel *Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels*, qui est un outil de référence pour la formation d'étudiantes et d'étudiants de plusieurs collèges et universités. La vitrine de l'Association, son site web, a également été complètement redessiné et contient, entre autres, un bottin de ressources très consulté et une section sur les droits des victimes.

Comme il y a 35 ans, au cœur de ces réalisations, il y a la vision et l'engagement de plusieurs personnes. Nos membres, organisations et individus, qui soutiennent la mission. L'équipe de travail, mes collègues, Jean (adjoint administratif), Katia (responsable de la recherche, de l'information et de l'édition) et Marisa (coordonnatrice de projets), chacun et chacune engagés, compétents, humains, soucieux des résultats et de l'impact de nos actions et de nos paroles auprès des victimes. Et bien sûr, les membres du conseil d'administration qui tiennent et orientent la boussole de la mission de l'AQPV et son déploiement et dont plusieurs investissent beaucoup de temps et d'expertise dans de nombreux dossiers. Les 35 ans de l'AQPV, c'est aussi 35 ans d'implication sincère et passionnée de la présidente, Arlène Gaudreault. Merci Arlène pour cet engagement pour la cause des victimes d'actes criminels.

Je nous souhaite à toutes et tous un bon 35° anniversaire!

Marie-Hélène Blanc

2 À propos de l'AQPV

LA MISSION

Depuis 35 ans, la mission de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) est de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des victimes d'actes criminels.

L'AQPV **conseille** par le biais de ses implications sur de nombreux comités consultatifs au niveau provincial ou fédéral. Des documents d'analyse sont également produits et transmis aux instances concernées.

L'AQPV **intervient** pour la défense des droits et des intérêts des victimes d'actes criminels auprès de différentes instances.

L'AQPV **informe** les victimes et leurs proches sur leurs droits et leurs recours. Elle mène aussi des projets spécifiques de sensibilisation et d'information.

L'AQPV **forme** les professionnelles et professionnels qui interviennent auprès des victimes en proposant un programme annuel de formation.

L'AQPV **sensibilise** différents publics cibles sur plusieurs problématiques liées à la victimisation criminelle.

L'AQPV **aide et soutient** de nombreuses victimes d'actes criminels qui cherchent à faire reconnaître leurs droits dans différentes procédures.

L'AQPV **écoute**, **informe** et **accompagne**, au besoin, les victimes dans leurs démarches de recours.

L'AQPV **collabore** avec de nombreuses organisations au Québec et au Canada. En plus de siéger sur de nombreux comités et tables de concertation, elle s'implique concrètement dans des projets initiés par des partenaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2018-2019, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises en assemblée ordinaire et une fois en assemblée extraordinaire.

Arlène Gaudreault	Présidente
Lise Poupart	Vice-présidente
Fabien Michaud	Trésorier
Claude Bussières	Administrateur
Sonia Coudé	Administratrice
Mylène Gauthier	Administratrice
Marie-Eve Lamoureux	Administratrice
Cindy Laroche	Administratrice
Manon Monastesse	Administratrice

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Marie-Hélène Blanc	Directrice générale
Marisa Canuto	Coordonnatrice de projets
Jean Wilfrid Etienne	Adjoint administratif
Katia Leroux	Responsable de la recherche, de l'information et de l'édition

Les bénévoles

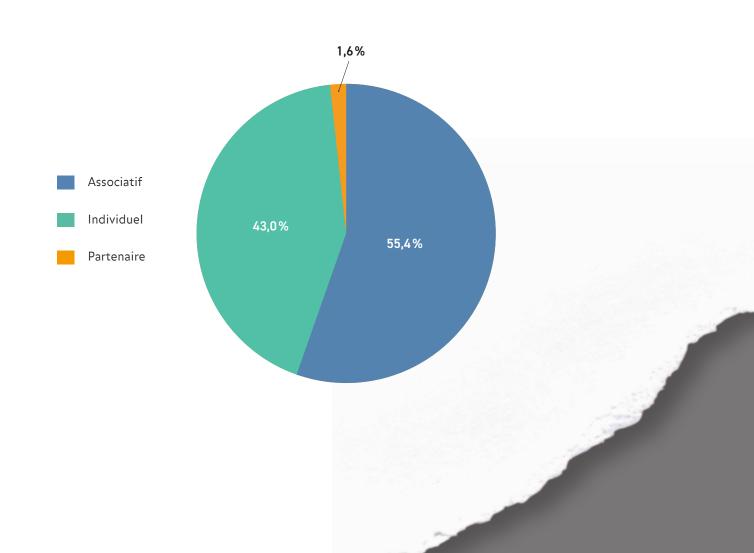
En 2018-2019, l'Association a recruté plusieurs bénévoles par le biais du Centre d'action bénévole de Montréal. Les bénévoles sont d'une aide précieuse pour plusieurs tâches et toute l'équipe bénéficie de leurs talents. Tous nos remerciements à Émilie Mercier et à Anna Abou Jaoude!



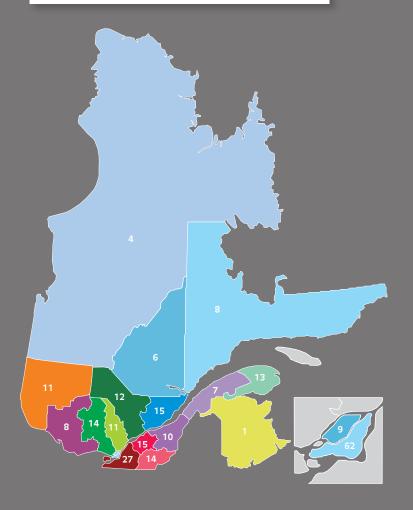
L'AQPV est forte de la présence de ses membres (organismes ou individus) qui proviennent de toutes les régions du Québec et qui œuvrent majoritairement dans le domaine de l'aide aux victimes. Grâce à leur appui, elle peut poursuivre sa mission et ses objectifs.

LES MEMBRES PAR CATÉGORIE

Au 31 mars 2019, l'Association comptait **249 membres**, incluant **72 nouvelles adhésions**. Les membres associatifs (organismes à but non lucratif et organisations communautaires) représentaient 55,4% du membership. Les membres individuels comptaient pour 43% et les membres partenaires (organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, associations professionnelles et corporations privées), quant à eux, constituaient 1,6%.



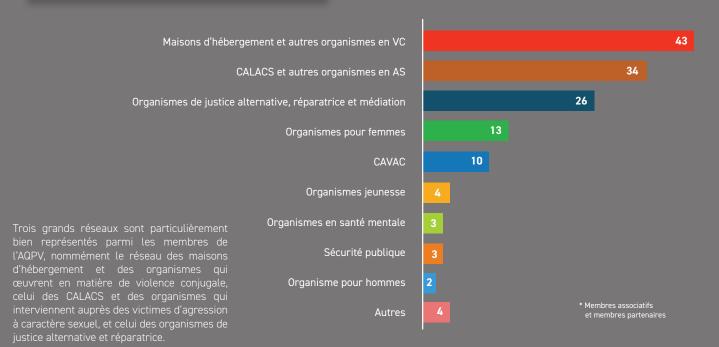
LES MEMBRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE



Région administrative	Total	Pourcentage
Montréal	62	25%
Montérégie	27	11%
Centre-du-Québec	15	6%
Capitale-Nationale	15	6%
Laurentides	14	5%
Estrie Estrie	14	5%
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	13	5%
Mauricie	12	5%
Lanaudière	11	4%
Abitibi-Témiscamingue	11	4%
Chaudière-Appalaches	10	4%
Laval	9	4%
Outaouais	8	3%
Côte-Nord	8	3%
Bas-Saint-Laurent	7	3%
Saguenay—Lac-Saint-Jean	6	2%
Nord-du-Québec	4	2%
France	1	1%
Nouveau-Brunswick	1	1%
Ontario	1	1%

Bien qu'un nombre important de membres proviennent de Montréal, le caractère provincial de l'Association se reflète bien dans la répartition de ses membres dans l'ensemble des régions du Québec.

LES MEMBRES SELON LE MILIEU DE PRATIQUE*





INFORMATIONS AUX VICTIMES

L'AQPV propose aux victimes et à leurs proches des outils pour les aider à obtenir soutien et réparation et à exercer leurs droits et recours. Des outils qui intéresseront aussi toutes personnes travaillant de près ou de loin avec des victimes.

Charte canadienne des droits des victimes

Le développement d'outils destinés à faire connaître la Charte canadienne des droits des victimes (CCDV) s'est poursuivi en 2018-2019. Après avoir produit un calendrier et une affiche l'an passé, l'AQPV a réalisé une brochure et une capsule d'information qui présentent les droits que la CCDV confère aux victimes aux différentes étapes du processus judiciaire.

Brochure d'information

La brochure explique dans un langage clair et accessible les différents droits que la CCDV accorde aux victimes et à leurs proches. Un important travail de vulgarisation juridique a été effectué pour que ceux-ci puissent comprendre de quoi il est question quand on parle de droit à l'information, à la protection, à la participation et au dédommagement et quand et comment se prévaloir des droits et recours à leur disposition.

Chacun de ces droits est situé aux étapes de l'intervention policière, du processus judiciaire et de l'exécution de la peine. Un schéma illustre ces étapes en rattachant à chacune d'elle les droits qui s'appliquent et quand ils s'appliquent. Les ressources pouvant accompagner et informer les victimes et leurs proches dans leur parcours sont également présentées dans la brochure.

La brochure a été traduite en anglais. Depuis la parution de ces outils, près de 14000 exemplaires ont été commandés et distribués gratuitement dans environ 170 organisations (services de police, DPCP, bureaux d'aide juridique, CAVAC, réseau des organismes communautaires d'aide aux victimes). Aussi, ils avaient fait l'objet de 1600 consultations en ligne.

« Le contenu de cette brochure est très bien et elle constitue un bel outil pour l'ensemble de notre réseau. »

« Merci infiniment pour cet outil qui nous sera très utile. »

« Votre initiative est très intéressante et hienvenue dans le milieu l



Un grand merci aux personnes qui ont collaboré à la validation des contenus de la brochure:

- · Christiane Courchesne, CAVAC de Lanaudière
- Marie-Eve Lamoureux, Équijustice
- Marielle Mailloux, Service correctionnel du Canada
- · Nathalie Matteau. Service Côté cour
- · Claire Morin, Commission québécoise des libérations conditionnelles
- · Me Carmen Rioux, Directeur des poursuites criminelles et pénales
- · Nancy Roy, Association des familles de personnes assassinées ou disparues
- · Carole Tremblay, maison d'hébergement Le Rivage

Capsule vidéo

Dans le cadre de la conférence-midi du 20 février 2019 (voir la section Sensibilisation, p. 11), l'AQPV a procédé au lancement de la capsule vidéo qui présente en images les droits que la CCDV accorde aux victimes d'actes criminels. Cette capsule a aussi été produite en anglais. Au 31 mars 2019, les capsules avaient été visionnées 1171 fois sur les réseaux sociaux de l'AQPV.



Calendrier 2019

Devant le succès remporté par le calendrier développé l'année dernière, l'AQPV a procédé à sa réimpression en décembre 2018. Aidemémoire des droits des victimes d'actes criminels, il se veut aussi un rappel quotidien de l'importance du rôle de l'aide et de l'accompagnement dans la reconnaissance et l'exercice de leurs droits.



La production de ces outils a été rendue possible grâce au soutien financier de





» Série Droits et recours des victimes d'actes criminels

La promotion des quatre guides de la série *Droits et recours des victimes d'actes criminels* s'est poursuivie en cours d'année. En outre, des mises à jour ont été publiées sur le site web de l'AQPV, qui détaillent les principaux changements apportés aux questions-réponses des guides en raison de modifications législatives ou autres dispositions entrées en vigueur après leur édition ou réédition. Ces mises à jour concernaient principalement:

- le remplacement du programme Soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus (PEAD) par l'Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes. Les critères d'admissibilité de la personne demanderesse et ceux liés à l'incident ont été modifiés en septembre 2018.
- les modifications apportées à la Loi sur les normes du travail en janvier 2019 en ce qui a trait au congé pour violence conjugale ou violence à caractère sexuel ou à la période d'absence maximale lors de la disparition d'un enfant mineur.
- le jugement *R. c. Boudreault* de la Cour suprême du Canada publié en décembre 2018 qui statue que la suramende compensatoire obligatoire est inconstitutionnelle.



Un nouveau projet!

Une demande de financement pour le projet « Faciliter l'accès à la justice aux victimes d'actes criminels qui contestent une décision en matière d'indemnisation » a été déposée et acceptée en cours d'année dans le cadre du Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et l'information en matière d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Québec. La demande a notamment été appuyée par le projet de recherche Accès au droit et à la justice [ADAJ], par le Centre communautaire juridique de Montréal et par le Jeune Barreau de Montréal.

Le projet vise deux objectifs:

- Informer les victimes d'actes criminels, leurs proches et les intervenantes et intervenants du processus de contestation d'une décision en matière d'indemnisation devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ).
- Outiller les victimes d'actes criminels qui contestent une décision en matière d'indemnisation devant le TAQ à se préparer à la conciliation et/ou à l'audience.

Un guide d'information destiné aux victimes et à leurs proches sera produit. Partant des questions les plus fréquemment posées par les victimes, il offrira des réponses claires et vulgarisées, des conseils pratiques, des aide-mémoire et des références à des organismes pouvant leur venir en aide.

SENSIBILISATION

Afin de développer, d'approfondir et de diffuser des connaissances sur la situation des victimes d'actes criminels et sur la victimisation criminelle et ses enjeux, l'Association produit des outils et organise des activités d'information et de sensibilisation sur différentes problématiques.

» Projet « Sensibiliser, informer et outiller les parents en lien avec la cyberviolence dans les relations amoureuses des jeunes »

Amorcé en juillet 2017, ce projet s'adresse aux parents d'adolescentes et d'adolescents âgés de 12 à 17 ans. Voici un rappel des objectifs visés :

- Sensibiliser les parents aux formes, manifestations et conséquences de la cyberviolence dans les relations amoureuses;
- Les outiller afin qu'ils puissent mieux intervenir auprès de leur jeune qui en vit;
- Les informer des dispositions du Code criminel et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents en matière de cyberviolence en contexte amoureux ainsi que des droits, recours et responsabilités des victimes et des auteurs.



La dernière année a été consacrée à la rédaction et à l'édition du **guide d'information** La cyberviolence dans les relations amoureuses des jeunes – Un guide pour les parents. Aussi, **quatre capsules d'animation** ont été produites, qui mettent en image plusieurs éléments développés dans le guide.

Le lancement de ces outils a eu lieu le 27 mars 2019 devant près de **90 personnes**. Outre des membres de l'AQPV et plusieurs partenaires au projet, les personnes participantes provenaient principalement des services de police, des organismes Équijustice et de justice alternative, des CISSS/CIUSSS, des maisons d'hébergement et des CALACS.

Le guide en versions papier et électronique est disponible gratuitement. Les capsules le sont également, autant sur le site web que sur la page Facebook et la chaîne YouTube de l'AQPV. La version anglaise de ces outils a aussi été développée en cours d'année et sera disponible au mois de mai 2019.

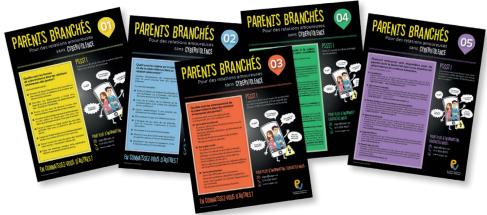
Une campagne sur les réseaux sociaux a débuté suite au lancement de la fin mars et les outils connaissent un succès retentissant!

Un sincère merci aux personnes qui ont collaboré aux contenus des scripts des capsules d'animation:

- · Serge Boivin, Service de police de Saint-Jérôme
- Me Sophie Lamarre, Directeur des poursuites criminelles et pénales
- · Marie-Eve Lamoureux, Équijustice
- · Nathalie Matteau, Service Côté cour
- · Robin Pouliot, Service de police de Saint-Jérôme
- Sophie Tremblay, Service de police de la Ville de Montréal

Un immense merci à Lise Poupart, consultante. En plus d'avoir participé à toutes les étapes de réalisation des capsules, M^{me} Poupart a mis son expertise unique à contribution dans l'écriture du quide à l'intention des parents.

En 2018-2019, la diffusion des cinq fiches d'information bilingues s'est aussi poursuivie. Au 31 mars 2019, **4049 fiches** avaient été commandées et distribuées.



Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de



» Conférence-midi sur la Charte canadienne des droits des victimes

Le 20 février 2019, l'AQPV organisait une conférence-midi intitulée *La Charte canadienne des droits des victimes: un levier de changement?* Plus de **60 personnes** ont participé à l'événement, représentant notamment le Service correctionnel du Canada, la Commission des libérations conditionnelles du Canada, le Directeur des poursuites criminelles et pénales, les services de police et le réseau des organismes communautaires.

Mathieu Lévesque, adjoint parlementaire de la ministre de la Justice du Québec et député de Chapleau, a présenté une capsule vidéo de la ministre Sonia LeBel préparée pour l'occasion. Aussi, l'ombudsman fédérale des victimes d'actes criminels, Heidi Illingworth, a détaillé le rôle du BOFVAC et ses actions en lien avec la CCDV.



Mathieu Lévesque, Marie-Hélène Blanc, Arlène Gaudreault et Heidi Illingworth.

Arlène Gaudreault a quant à elle présenté le fruit des travaux menés par l'Association ces dernières années et des réflexions à poursuivre autour de la Charte. Il en ressort notamment qu'il importe de:

- poursuivre la formation sur la CCDV auprès d'un plus grand nombre d'intervenantes et d'intervenants et de produire d'autres outils d'information qui leur seront utiles ainsi qu'aux victimes et au public en général. En effet, des données recueillies lors des 14 sessions de formation dispensées à près de 350 personnes au cours des deux dernières années révèlent qu'elles ont une assez faible connaissance de la CCDV (61%) et que certaines d'entre elles n'en ont aucune (26%);
- mettre en place des dispositifs pour le traitement des plaintes et en informer les victimes. Mieux outiller les personnes qui les accompagnent dans l'exercice de leurs recours;
- mieux définir les obligations des différents acteurs et que ces obligations se traduisent dans des engagements. Mettre en place des mécanismes qui permettent d'évaluer et de rendre compte de la façon dont les organismes s'acquittent de leurs engagements;
- donner l'heure juste quant à la portée et aux limites des droits reconnus dans la CCDV et dans d'autres législations qui les encadrent.

Dans les médias...



Suite à la conférence-midi sur la Charte canadienne des droits des victimes, Arlène Gaudreault a donné deux entrevues télévisées: l'une à TVA, le 22 février 2019 et l'autre à LCN, le 26 février 2019.

» Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2018

Dans le cadre de l'édition 2018 de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels, l'AQPV a collaboré avec le CAVAC de Montréal à une campagne de sensibilisation sur la Charte canadienne des droits des victimes.

Un jeu-questionnaire a été développé à l'intention du personnel du Service de police de la Ville de Montréal et un autre pour les procureures et procureures aux poursuites criminelles et pénales de Montréal. Par la suite, l'AQPV a adapté le questionnaire et l'a envoyé à ses membres et partenaires. Composé de sept questions à choix de réponses, l'exercice avait pour but de tester les connaissances sur les différents droits que la Charte accorde aux victimes d'actes criminels et de donner des réponses détaillées. Au total, **557 personnes** ont répondu au jeu-questionnaire.



FORMATION

L'AQPV offre des formations destinées aux personnes qui œuvrent auprès des victimes. Ces formations sont dispensées par des formatrices et des formateurs ayant une expertise reconnue dans leur domaine. Elles visent à développer les compétences des personnes participantes sur diverses thématiques telles que la victimisation et ses impacts, les besoins des victimes et de leurs proches, et l'accompagnement judiciaire des victimes.

» Programme de formation 2018-2019

Cinq formations ont été offertes dans neuf villes du Québec et en ligne en direct. Au total, 18 sessions ont été dispensées d'avril 2018 à la fin mars 2019, auxquelles 315 intervenantes et intervenants ont participé. Ces formations ont été suivies par des personnes œuvrant dans plusieurs organismes tels que les CALACS, les CISSS/CIUSSS, les maisons d'hébergement, les organismes de justice alternative/Équijustice ou travaillant en pratique privée.

- Les victimes face au système de justice : le connaître pour mieux intervenir
- « Excellente formation, très pertinente lorsque l'on travaille avec les victimes afin de les aider dans le processus judiciaire. »
- « Super formation! C'est une formation coup de cœur. »
- · Le système de justice pénale pour les adolescents: le connaître pour mieux intervenir auprès des victimes
- « Belle formation et très intéressante! Les deux formatrices excellentes! J'ai apprécié la documentation transmise! Merci beaucoup! »
- « Formation très pertinente qui devrait être donnée à tous les intervenants travaillant dans les CISSS en jeunesse et à ceux travaillant en milieu scolaire. »
- · La thérapie orientée vers les solutions: un outil efficace pour aider les victimes de trauma
- « Formation très intéressante et concrète. Les outils enseignés me seront très utiles. »
- Intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées : s'outiller pour protéger les enfants (Webinaire)
- « Formation vraiment intéressante, enrichissante et utile à la pratique! »
- · Charte canadienne des droits des victimes : la connaître pour améliorer nos pratiques
- « J'ai vraiment apprécié la formation. Elle était vraiment plus interactive et pertinente que ce à quoi je m'attendais! »
- « Bravo! Très intéressant, sujet qui touche directement nos pratiques. Nous avons des réflexions et des actions à entreprendre suite à la journée et c'est stimulant. »

Une première!

La formation Intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées: s'outiller pour protéger les enfants a été dispensée à 19 personnes qui ont assisté en direct à 4 sessions de 3 heures chacune. Au moyen du logiciel Adobe Connect, la formatrice Lorraine Derocher, professeure associée au Centre d'études du religieux contemporain de l'Université de Sherbrooke et chercheure au Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill et au Centre de recherche SoDRUS de l'Université de Sherbrooke, a permis aux personnes participantes de:

- · mieux comprendre le phénomène sectaire;
- · cerner le type de victimisation propre à ce milieu;
- être mieux outillées à intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées lorsque des enfants sont à risque de danger ou qu'ils sont victimes d'abus ou de négligence.

» Sondage sur les formations

Du 28 août au 7 septembre 2018, l'AQPV a sondé les intervenants et les intervenantes du réseau d'aide aux victimes pour connaître leurs besoins en matière de formation. Voici quelques faits saillants:

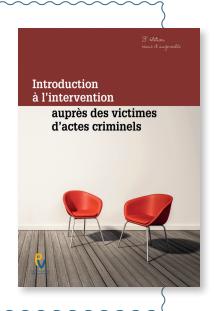
- 114 personnes ont répondu au sondage. La plupart œuvrent dans les CAVAC, les maisons d'hébergement, les CALACS, les OJA/Équijustice, les centres de femmes et les CISSS/CIUSSS.
- Trois thèmes de formation à développer et liés à la question de la santé mentale sont nommés par plusieurs participantes et participants au sondage, soit le trouble de stress post-traumatique, les troubles de la personnalité et le traumatisme vicariant. Pour répondre à cette demande, trois nouvelles formations ont été intégrées à la programmation 2019-2020.
- Selon les répondantes et répondants, les deux plus grandes difficultés rencontrées pour suivre une formation sont d'arriver à libérer du temps pour y assister (33%) et le fait que les sessions de formation se donnent dans des villes trop éloignées (25%).
- Si une formation n'est pas disponible dans leur région, la plupart des participants (42%) préféreraient la suivre en ligne à leur rythme (formations préenregistrées). Pour répondre à ce besoin, l'AQPV prévoit développer une plate-forme de formations en ligne.

Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels, 3° édition

Le manuel pédagogique *Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels* a été entièrement revu et augmenté au cours de la dernière année. L'ouvrage traite des notions les plus à jour en matière d'intervention auprès des victimes et de leurs proches.

L'AQPV remercie chaleureusement les auteures et les auteurs des chapitres de la seconde partie pour leur expertise, leur rigueur et leur importante contribution: Marie Beaulieu, Julien Cadieux Genesse, JoAnne Couillard, Isabel Fortin, Jean-Yves Frappier, Martine Hébert, Roxane Leboeuf, Caroline Pelletier, Lise Poupart et Justine Razafindramboa.

Cette troisième édition n'aurait pu être réalisée sans cet apport inestimable et la grande générosité dont chacune et chacun ont fait montre!



CONCERTATION ET PARTENARIATS

L'AQPV développe et maintient des liens avec un ensemble d'organisations en siégeant sur des instances décisionnelles ou en participant activement à des tables de concertation, comités et groupes de travail régionaux, provinciaux et nationaux. En 2018-2019, les activités se sont poursuivies.

Membre du Comité externe du Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel (PRP) . La présidente siège sur ce comité dont les travaux ont permis le démarrage du programme le 28 janvier 2019. M ^{me} Gaudreault a notamment contribué à l'élaboration du mandat, des outils et des mesures visant à faciliter la mise en œuvre du projet. Le comité poursuit les travaux durant la phase pilote d'implantation du programme.
Membre du Comité des partenaires du projet de recherche « Crimes haineux: Explorer les processus de dialogue et de résolution de conflits au Québec et ailleurs » mis en place par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. L'objectif du partenariat est de favoriser une expertise et une mise en commun des connaissances sur les processus de dialogue et de résolution des conflits applicables au domaine des crimes et des incidents haineux.
Membre du Comité organisateur de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels . Le mandat de ce comité est de fournir des suggestions, des conseils et un appui au Centre de la politique concernant les victimes pour élaborer le programme, planifier des activités et promouvoir la Semaine.
Membre du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) . La lutte pour le rehaussement du financement des organismes qui œuvrent en défense collective des droits a été le principal dossier à l'agenda du RODCD. La directrice générale est membre du comité de coordination. L'AQPV a notamment été cosignataire d'une lettre ouverte dénonçant la lenteur du gouvernement dans l'annonce de la répartition de la hausse de financement accordée. L'AQPV a enjoint ses membres à faire circuler la lettre ouverte et à l'envoyer dans les médias régionaux et locaux.
Membre de l' Association canadienne pour la prévention de la violence (EVA CAN) . EVA CAN est un organisme national à but non lucratif dont le but principal est de sensibiliser la population à la violence basée sur le genre. L'organisme intervient aussi auprès de diverses instances fédérales afin de lutter contre ce type de violence. La coordonnatrice de projets participe aux rencontres téléphoniques et cette année les échanges ont surtout porté sur la vision de l'organisme et la structure organisationnelle.
Membre de la Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal . En plus de participer aux rencontres durant l'année, l'AQPV participe à la journée de formation annuelle organisée par la Table.

•	Membre de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal . La directrice générale participe aux assemblées.
•	Membre de l'équipe TRAJETVI (trajectoires de vie, de violence et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contextes de vulnérabilité) en tant que partenaire communautaire. La directrice générale et la présidente ont participé à quelques rencontres des comités « Femmes et justice » et « Trajectoires ».
•	Membre du comité consultatif du projet de recherche « Ensemble pour prévenir la violence et promouvoir les relations harmonieuses et égalitaires » dirigé par Mylène Fernet (UQAM) et financé par le programme CONNEXION du CRSH. L'AQPV a fait partie du comité de mobilisation des connaissances du projet afin de définir le contenu et le format des capsules vidéo et des messages imagés, à formuler les messages clés et à identifier les moyens optimaux de diffusion à mettre en place pour rejoindre les jeunes.
	Membre du comité consultatif du projet « Campagne de sensibilisation des violences sexuelles en contexte intime: une initiative AVEC, PAR et POUR les adolescent.e.s » dirigé par Mylène Fernet (UQAM) et financé par le Secrétariat à la condition féminine. Le premier objectif vise à sensibiliser les jeunes femmes de 18 à 29 ans aux cyberviolences exercées par un (ex)-partenaire, les informer sur les pratiques sécuritaires en matière d'utilisation des appareils électroniques et des réseaux sociaux et promouvoir une utilisation sécuritaire des technologies. Pour atteindre cet objectif, des capsules vidéo seront produites et diffusées sur les réseaux sociaux. Le deuxième objectif vise à mobiliser les jeunes femmes de la population générale et celles qui sont à risque de subir des cyberviolences en contexte de relations intimes afin qu'elles contribuent au développement et à la diffusion des outils de sensibilisation qui leur sont destinés.

COMMUNICATIONS

Que ce soit via le site Internet, l'infolettre, les réseaux sociaux ou dans les médias traditionnels, les communications de l'AQPV permettent d'être à l'affût des changements législatifs, du développement des services et de tout ce qui se fait dans le domaine de la victimologie.

» Le site web

Design repensé, contenus restructurés et bonifiés, navigation simplifiée, nouvelles fonctionnalités, le www.aqpv.ca s'est refait une beauté en cours d'année! S'y retrouvent, entre autres, un bottin détaillé de 150 ressources, des guides et des capsules d'information, un calendrier des événements provinciaux, nationaux et internationaux et une section complète sur les droits et les recours des victimes d'actes criminels.

Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le site a été utilisé à **31241 reprises**, une augmentation de **40%** par rapport à l'année précédente.



» L'infolettre

L'infolettre de l'AQPV informe des travaux en cours à l'Association, des événements à venir, des nouvelles parutions, etc. Elle compte **937 abonnés** à ce jour, comparativement à 638 à pareille date l'an passé.

Dates de parution	Nombre de personnes abonnées	Moyenne d'ouverture de l'infolettre
3 mai 2018	638	36,4%
30 mai 2018	655	36,2%
27 septembre 2018	694	43,0%
27 novembre 2018	716	36,5%
26 février 2019	746	47,1%

» Facebook



J'aime la page...

1er avril 2018	31 mars 2019
851	1 188

REPRÉSENTATIONS

L'AQPV défend les droits et les intérêts collectifs des victimes d'actes criminels auprès de différentes instances, tant au Québec qu'au Canada. Par ses représentations et son action militante, l'Association contribue à l'amélioration des politiques, des législations et des pratiques dans plusieurs sphères d'intervention.

Lettre à la ministre de la Justice du Québec concernant le traitement des demandes des proches de victimes d'homicide par la Direction de l'IVAC, avril 2018.
Lettre au greffier du Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes appuyant les recommandations mises de l'avant par le collectif PolySeSouvient afin que soit amendé le projet de loi C-71, Loi modifiant certaines lois et un règlement relatifs aux armes à feu, mai 2018.
Lettre aux chefs et porte-paroles des principaux partis politiques dans le cadre de la campagne électorale provinciale les invitant à mettre à l'ordre du jour trois grands dossiers en matière de justice pour les victimes d'actes criminels, soit la révision de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la révision de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels et la nécessaire mobilisation de tous les acteurs concernés pour une réelle mise en œuvre de la Charte canadienne des droits des victimes, septembre 2018.
Rencontre avec Richard Carbonneau, directeur du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels et M° Sophie Joncas, sur le financement de l'AQPV, octobre 2018.
Rencontre avec Thierry Fournier, conseiller politique de la ministre de la Justice du Québec. Présentation de l'AQPV et échanges, décembre 2018.
Courriel aux sénateurs et sénatrices pour les enjoindre d'adopter le projet de loi C-337, Loi modifiant la Loi sur les juges et le Code criminel (agression sexuelle), décembre 2018.
Lettre au premier ministre du Québec l'enjoignant de respecter son engagement électoral en lien avec l'entrée en vigueur du Registre des armes à feu, janvier 2019.
Participation à la conférence de presse organisée par le ministère de la Sécurité publique du Québec sur le Registre des armes à feu, janvier 2019.
Lettre à la ministre de la Justice du Québec concernant les impacts de la soumission à la Direction de l'IVAC de demandes hors délai dans les dossiers d'agression sexuelle, janvier 2019.
Lettre à la ministre de la Justice du Québec concernant le droit à la représentation par un avocat indépendant lors des audiences sur la communication des dossiers de tiers dans les cas d'infractions d'ordre sexuel, février 2019.
Rencontre avec la ministre de la Justice du Québec. Discussion et échanges sur plusieurs dossiers d'intérêt, mars 2019.

ÉCHANGES ET CONSULTATIONS

victimes, mars 2019.

Lors d'échanges et de consultations initiées par diverses instances, l'AQPV présente ses points de vue et est à l'écoute de ceux de ses interlocutrices et interlocuteurs.

	Commentaires présentés au Secrétariat à la condition féminine du Québec dans le cadre des consultations publiques « Vers un nouveau plan d'action en matière de violence conjugale », mai 2018.
	Rencontre avec M ^e Virginie Maloney, coordonnatrice de projet chez Juripop. Échanges sur la mise sur pied du guichet unique visant à soutenir les personnes victimes de harcèlement ou d'agression à caractère sexue dans le milieu de la culture, juin 2018.
	Rencontre avec Richard Carbonneau, directeur du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels et Éric Malc conseiller, sur la mise en place d'un programme d'aide financière pour les proches de victimes d'homicide juin 2018.
•	Consultation sur le signalement des crimes et incidents haineux organisée par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, septembre 2018.
	Rencontre avec Marielle Mailloux, gestionnaire régionale des Services aux victimes et Line Dumais administratrice régionale, communication et services à la haute direction (région du Québec) du Service correctionnel du Canada (SCC). Discussion sur le rôle du comité aviseur pour les victimes du SCC – Région du Québec, novembre 2018.
	Consultation lors d'un sondage en ligne visant à évaluer le degré de connaissance quant au rôle du Bureau national pour les victimes d'actes criminels et aux services d'information qu'il prodigue pour répondre au besoins des victimes, novembre 2018.
•	Rencontre avec Heidi Illingworth, ombudsman fédérale des victimes d'actes criminels. Échanges sur la missen œuvre de la Charte canadienne des droits des victimes, décembre 2018.
٠	Échanges avec Dave Fortier, président fondateur de l'organisme bostonien One World Strong et Andrée-Anna Lévesque Aubé, conseillère dans le développement des relations institutionnelles et politiques du Québe avec les États-Unis au ministère des Relations internationales et de la Francophonie, janvier 2019.
	Consultation dans le cadre de l'audit du Bureau du vérificateur général du Canada sur l'aide fédérale au

victimes d'actes criminels, principalement sur la mise en œuvre de la Charte canadienne des droits des

CONFÉRENCES, ATELIERS, KIOSQUES ET MÉDIAS

L'AQPV est sollicitée pour prendre la parole ou exprimer son point de vue sur différentes tribunes. Ce sont autant d'occasions de partager l'expertise de l'Association et d'approfondir des enjeux liés à la défense des droits et à l'accompagnement des victimes et de leurs proches.

» Conférences et ateliers

- Atelier dans le cadre du congrès annuel d'Équijustice en mai 2018. Arlène Gaudreault y a présenté les enjeux liés à la mise en œuvre de la Charte canadienne des droits des victimes et les efforts à consentir pour qu'elle permette de renforcer les droits des victimes, avec un regard particulier sur les obligations et les pratiques dans le système de justice pénale pour les adolescents.
- Dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2018, Arlène Gaudreault a collaboré avec le CAVAC du Bas-Saint-Laurent en animant deux groupes de discussion avec des victimes. Ces rencontres se sont tenues le 30 mai 2018 à Rivière-du-Loup et le 2 juin 2018 à Rimouski. Elles visaient à savoir si les victimes étaient satisfaites des services offerts par le CAVAC du Bas-Saint-Laurent et à mieux connaître leurs attentes. M^{me} Gaudreault a aussi participé à la rédaction du rapport final de ce projet.
- Présentation d'Arlène Gaudreault lors d'une journée de réflexion organisée par le Réseau des CALACS sur la justice réparatrice en octobre 2018.
- Atelier lors du colloque sur la violence sexuelle organisé en novembre 2018 par le Réseau des partenaires contre la violence faite aux femmes Jardins-Roussillon. Marie-Hélène Blanc et Katia Leroux y ont présenté les outils d'information développés dans le cadre du projet sur la Charte canadienne des droits des victimes.
- Présentation par Marie-Hélène Blanc et Katia Leroux de l'outil 24 heures textos et du projet sur la cyberviolence dans les relations amoureuses des jeunes lors d'une rencontre du Regroupement des comités de parents 3L (Laval, Laurentides, Lanaudière) en novembre 2018.
- Conférence d'Arlène Gaudreault dans le cadre de la journée de formation des nouveaux agents des services aux victimes du Service correctionnel du Canada en décembre 2018.

» Kiosques

- **Tenue d'un kiosque** à la Cyberjournée de la famille à Shawinigan organisée par l'organisme de justice alternative Volteface en avril 2018. Trois cents (300) personnes ont participé à l'événement.
- Tenue d'un kiosque lors de la 21^e édition du Salon VISEZ DROIT organisé par le Barreau de Montréal du 9 au 12 avril 2018. Le kiosque a été visité par 294 personnes lors de l'événement.

» Médias

- Publication en mai 2018 de l'article « Cinquante ans de victimologie. Quelle place pour les victimes d'actes criminels dans la revue Criminologie de 1968 à aujourd'hui? », signé Catherine Rossi et Arlène Gaudreault.
- **Présentation** de la 3º édition du manuel pédagogique Introduction à l'intervention auprès des victimes d'actes criminels dans l'édition d'octobre 2018 de l'AFPAD Express.
- Article dans l'édition d'octobre 2018 de la revue Action-Parents de la Fédération des comités de parents du Québec sur le projet visant à sensibiliser les parents d'adolescentes et d'adolescents sur la question de la cyberviolence dans les relations amoureuses des jeunes.
- Texte d'Arlène Gaudreault intitulé « L'aide aux victimes d'actes criminels et la reconnaissance de leurs droits au Québec: quatre décennies plus tard » dans le numéro spécial de la revue Les Cahiers de la sécurité et de la justice d'octobre 2018 consacré à la sécurité et à la justice au Canada. Cet article jette un regard critique sur le travail accompli au Québec et sur les défis qu'il faut continuer à relever pour que les victimes et leurs proches aient un meilleur accès à des services pouvant leur permettre de se rétablir et pour qu'ils puissent exercer pleinement leurs droits.
- Présentation de la brochure sur la Charte canadienne des droits des victimes destinée aux victimes d'actes criminels et à leurs proches dans l'édition de décembre 2018 de l'AFPAD Express.

PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS

Chaque année, l'AQPV participe à de nombreuses activités qui permettent de maintenir et d'accroître son ancrage dans les divers milieux de pratique et d'intervention auprès des victimes d'actes criminels.

•	Forum « L'aliénation parentale: une menace pour les femmes et les féministes? » organisé par le Collectif de recherche FemAnVi, le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, avril 2018.
•	Lancement de la formation gratuite en ligne « Cyberviolence: agir et prévenir » créée par Relais-femmes, en partenariat avec le Bureau de consultation jeunesse et l'UQAM, avril 2018.
•	Formation annuelle de la Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal sur le thème « Le harcèlement sexuel au travail: États des lieux », avril 2018.
•	Lancement du livre de Lorraine Derocher « Intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées: S'outiller pour protéger les enfants », avril 2018.
•	Lancement du numéro spécial du 50º anniversaire de la <i>Revue Criminologie</i> , mai 2018.
•	Formation de l'Université d'été Praxis « Accès au droit et à la justice » organisée par Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, juin 2018.
•	Lancement du guide <i>Ensemble vers le respect</i> de l'Association québécoise des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale, septembre 2018.
•	Déjeuner-lancement de l'édition 2018 la campagne « Je m'affiche pour des rapports égalitaires », octobre 2018.
•	Congrès international Clarity 2018 « La communication claire à l'ère moderne » organisé par Clarity en collaboration avec Éducaloi, octobre 2018.
	Formation « Entente multisectorielle: collaboration et coordination pour donner du sens et de l'efficacité à nos actions » organisée par Crime et logique, octobre 2018.
•	
•••••	actions » organisée par Crime et logique, octobre 2018. Conférence « Le surmenage d'experts psychiatriques lors de procès criminels. Débat et solutions » organisée par
•••••	actions » organisée par Crime et logique, octobre 2018. Conférence « Le surmenage d'experts psychiatriques lors de procès criminels. Débat et solutions » organisée par l'AFPAD, novembre 2018.
•••••	actions » organisée par Crime et logique, octobre 2018. Conférence « Le surmenage d'experts psychiatriques lors de procès criminels. Débat et solutions » organisée par l'AFPAD, novembre 2018. Rencontre réseautage VCI organisée par le Service de police de la Ville de Montréal, novembre 2018.

Résultats financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019¹

Les résultats financiers de l'AQPV pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 présentent des produits de 600 338\$, des charges de 571 588\$, donc un excédent pour l'exercice de 28 750\$. L'actif net non affecté pour les opérations courantes de l'Association au 31 mars 2019 est maintenant de 77 504\$.

Résultats du 1er avril 2018 au 31 mars 2019

Pour la période 2018-2019, les activités de l'AQPV ont pu se réaliser grâce aux subventions gouvernementales en soutien à la mission de défense collective des droits (41 % des revenus), dont la principale provient du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (185000\$) par le biais du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales qui contribue, quant à lui, à hauteur de 53 520\$. Plusieurs autres subventions gouvernementales (39% des revenus) ont été accordées pour soutenir la réalisation de projets spécifiques, notamment par le ministère de la Justice du Canada (109 095\$) pour le développement d'outils d'information et de sensibilisation à la cyberviolence dans les relations amoureuses des jeunes. Le ministère de la Justice du Québec a également accordé des subventions de 47851\$ afin d'offrir deux projets de formation. Une subvention de 75354\$ a aussi été accordée par le ministère de la Justice du Canada en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec pour la réalisation d'un projet de formation et d'information sur les droits des victimes. Les revenus générés par le programme de formation annuel, la vente de documents, les cotisations des membres et autres sources ont été de 121522\$ (20%).

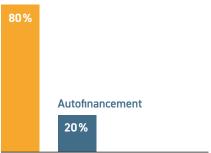
Les dépenses relatives aux salaires et charges sociales ont été de 219514\$ (38% des charges), les dépenses reliées aux activités d'information, de formation et de sensibilisation ont été de 275504\$ (48%), tandis que les frais de fonctionnement général de l'Association ont été de 66499\$ (12%). Par ailleurs, 10071\$ ont été consacrés à la refonte du site web, à la maintenance de la base de données et à l'amortissement des immobilisations.

Fabien Michaud

Trésorier

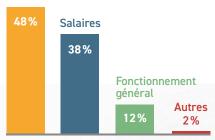
Produits

Subventions gouvernementales



Charges

Activités d'information, de formation et de sensibilisation



¹Les informations financières sont extraites du Rapport de l'auditeur indépendant, APSV, comptables professionnels agréés inc.



8615, boul. Saint-Laurent, bureau 206 Montréal (Québec) H2P 2M9

514 526-9037

514 526-9951

♠ aqpv@aqpv.ca

aqpv.ca

